



## CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 AVRIL 2026

AFFICHÉ LE  
30/04/2026

### LISTE DÉLIBÉRATIONS SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

- ✓ En exercice : 23
- ✓ Présents : 19

Convocation du 16/01/2026  
Affichée le 16/01/2026

L'an deux mil vingt-six, et le vingt-trois avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond DARRICARRÈRE, Maire d'URCUIT.

#### PRÉSENTS :

MM. DARRICARRÈRE Raymond – HAROSTEGUY Laure – SAPPARRART Philippe – HARISMENDY Josiane – DE FAILLY Anne-Catherine – ETCHETTO Josiane – BALETTE Jean-Marc – BELAIR Nadia – CAZAUX Didier – FAYET Michel – GRAVIER Allan – GROS Florence – HUBER Claire – JAUREGUY Julien – LE MAUX ROSA Sabrina – ELIAS Elodie – SAMSON Jean-Bernard – VALENTE Anthony – VIAU Cyril.

PROCURATIONS : M. BOUSQUET Matthieu à Mme HAROSTEGUY Laure.  
M. LESCARRET Didier à M. FAYET Michel.  
Mme LEMBURE Elodie à Mme BELAIR Nadia.

EXCUSÉE : Mme CRABOS Myriam.

Monsieur le Maire constate que le quorum prévu à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales est atteint, et ouvre ainsi la séance.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance, pris au sein du Conseil.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Josiane HARISMENDY.

#### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Madame Josiane HARISMENDY donne lecture des délibérations adoptées lors de la précédente séance du 03 avril 2026.

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.*

#### COMPTE –RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL DEPUIS LA DERNIÈRE SÉANCE

Sans objet.

N°	OBJET	VOTE
01	Renouvellement du règlement budgétaire et financier.	<b>UNANIMITÉ</b>
02	Compte financier unique 2025 – Budget annexe « Vente caveaux cimetièrè ».	<b>UNANIMITÉ</b>
03	Affectation du résultat 2025 – Budget annexe « Vente caveaux cimetièrè ».	<b>UNANIMITÉ</b>
04	Compte financier unique 2025 – Budget principal.	<b>UNANIMITÉ</b>
05	Affectation du résultat 2025 – Budget principal.	<b>UNANIMITÉ</b>
06	Erremunteguy – Actualisation de l'autorisation de programme.	<b>UNANIMITÉ</b>
07	Taux des taxes locales 2026.	<b>UNANIMITÉ</b>
08	Budget primitif 2026 – Budget principal.	<b>UNANIMITÉ</b>
09	Budget primitif 2026 – Budget annexe « Vente caveaux cimetièrè ».	<b>UNANIMITÉ</b>
10	Forfait communal année scolaire 2025/2026.	<b>UNANIMITÉ</b>
11	Acquisition d'un local médical – Place Sallaberry.	<b>UNANIMITÉ</b>
12	Désignation des représentants de la Commune d'URCUIT au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).	<b>UNANIMITÉ</b>
13	Désignation du représentant de la Commune d'URCUIT au sein Comité National d'Action Sociale (CNAS).	<b>UNANIMITÉ</b>

L'ordre du jour étant épuisé, et les membres du Conseil Municipal n'ayant plus de questions, Monsieur le Maire lève la séance à 20H15.

*Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire d'URCUIT dans le délai de deux mois à compter de leur entrée en vigueur ; l'absence de réponse dans un délai de deux mois valant décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de PAU – 50 Cours Lyautey, CS 50543, 64010 PAU Cedex – via la plateforme Télérecours citoyen dans un délai de deux mois à compter de leur entrée en vigueur, ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.*

*Elles sont portées à la connaissance du public par voie d'affichage ci-présent.*

*Publié sur le site internet de la Commune d'URCUIT et affiché sur la borne numérique de la Mairie le 30/04/2026.*

URCUIT, le 30/04/2026

Le Maire,  
Raymond DARRICARRÈRE

